

Le passé antérieur

Conjugaison

Emploi

- Le passé antérieur est un temps de verbes littéraire qui est utilisé avec le passé simple.
- On le retrouve donc généralement dans les romans et la poésie française.



- Le passé antérieur se veut l'équivalent du plus-que-parfait.
- Ce temps de verbes littéraire ne peut s'utiliser qu'à l'écrit.

Exemples

- Dès qu'il **fut rentré**, il s'assit paisiblement.
- Je pris un siège quand je **fus arrivé(e)** à destination.
- Elle arrêta de chanter aussitôt que nous **fûmes ému(e)s**.
- Une fois que vous **vous eûtes promené(e)s**, vous entrâtes vous reposer.
- Ils burent une boisson que tu **eus préparée**.

Conjugaison

- Pour former le passé antérieur, on prend l'auxiliaire **avoir** ou **être** au **passé simple** + le **participe passé** du verbe.

- Exemple :

Aimer	j' eus aimé
Finir	j' eus fini
Sortir	je fus sorti(e)
Se lever	je me fus levé(e)

* Notez que l'accord du participe passé se fait comme à l'habitude.